

Dirassat & Abhath
The Arabic Journal of Human
and Social Sciences



مجلة دراسات وأبحاث
المجلة العربية في العلوم الإنسانية
والاجتماعية

EISSN: 2253-0363
ISSN : 1112-9751

Discours Rapporté Versus La Représentation du Discours Autre Reported Speech Versus the Représentation of Speech Other

Hakim Abla¹, Maiche Hazar²

1 Université Badji Mokhtar-Annaba (Algérie), hakim.abla@hotmail.fr;

2 Université, Badji Mokhtar-Annaba (Algérie), hazarmaiche@yahoo.fr.

Auteur correspondant : Hakim Abla, hakim.abla@hotmail.fr

تاريخ القبول : 2021-04-22

تاريخ الاستلام: 2020-12-14

Résumé:

Cette contribution qui s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours médiatique montre d'une part, les limites du discours rapporté en tant que concept grammatical et l'apport de la Représentation du Discours Autre en tant qu'acte énonciatif. D'autre part, montrer que plus de son statut méta langagier, la Représentation du Discours Autre est une pratique discursive, subjective et une structure sémiotique.

Notre corpus se compose de séquences du discours rapporté extraites d'articles de journaux francophones algériens. Notre objectif est de cerner ce Discours Rapporté et saisir ses spécificités.

Mots clés : Discours Rapporté, Représentation du Discours Autre, métalangage, métadiscours, subjectivité.

Abstract :

This contribution, which falls within the field of media discourse analysis, shows on the one hand the limits of Reported Discourse as a grammatical concept and the contribution of the Representation of the Other Speech is a discursive, subjective practice and a semiotic structure.

Our corpus is made up of sequences of the reported speech extracted from articles in French-speaking Algerian newspapers. Our objective is to identify this Reported Speech and understand its specificities

Key words : Reported Speech, Representation of Other Speech, metalanguage, metadiscourse, subjectivity

1. Introduction :

Suite à une critique de la grammaire générative et de la langue conçue comme un système de signes abstrait qu'un courant très puissant est né ; anti langue et anti structural. Grâce, aussi à une étude faite par Authier Revuz (1978) et André Meunier sur la Représentation du Discours Autre, dans le manuel scolaire du premier cycle en France. Les deux linguistes ont démontré qu'il s'agit d'un modèle dichotomique des formes du discours rapporté. Il s'agit d'une simple transformation morphosyntaxique du discours direct au discours indirect, en faisant abstraction aux conditions de production et au statut de l'énonciateur.

Greta Komur Thiolly explique que « discours direct et discours indirect sont deux modes de rapport différents et ne constituent en aucun cas des variantes morphosyntaxiques l'une de l'autre » (Komur-Thilloy 2010, 66).

Donc, la situation de classe ne reflète pas la réalité du discours rapporté. Cependant, le cadre de l'énonciation permettrait d'étudier ce concept par rapport aux déictiques et

aux conditions de production. Dans le cadre de l'analyse énonciative, le discours direct et le discours indirect sont deux modes totalement différents et c'est dans ce cadre que notre analyse du discours rapporté se situe.

A partir de cette conception du discours rapporté ; désormais DR, nous posons la problématique suivante : Comment faire avec des mots communs, pas à soi, une parole de soi ?

Autrement dit, nous voulons montrer comment l'énonciation du discours citant tient un discours sur l'énonciation du discours cité et comment cette dernière agit sur celle qui l'incorpore.

Nous émettons, alors les hypothèses suivantes :

-Toute reproduction de la parole de l'autre directe ou indirecte impliquerait une construction nouvelle de forme et de sens.

-Selon Rey -Débove, il est impossible de passer d'une forme à une autre sans qu'il y ait un problème d'acceptabilité, ce qui pourrait amener à une reformulation complète de l'énoncé. Autrement dit, la transformation morphosyntaxique ne

rend pas compte qu'il est impossible de passer d'une forme, sans qu'il y ait une reformulation complète de l'énoncé, que nous pourrions la considérer comme stratégie du sujet rapporteur.

-Le choix de citer pour le journaliste rapporteur en DI plutôt que direct porterait un jugement de valeur sur l'énonciation originale (le discours cité).

Notre objectif dans cette analyse est de cerner ce discours rapporté et de saisir ses spécificités : Cet étagement des plans discursifs et subjectifs qui se caractérise par un étagement méta langagier de deux actes énonciatifs distincts. Nous voulons montrer, enfin que l'étude du discours rapporté comme acte énonciatif intègre des formes du discours rapporté a des modes de modalisation autonymique qui met en place une échelle de formes selon la prise de responsabilité du sujet rapporteur.

2. Appellation Représentation du Discours Autre au lieu de Discours Rapporté

En s'inspirant de la citation de Volochinov qui dit que "Le discours rapporté c'est le discours **dans** le

discours, l'énonciation **dans** l'énonciation, mais c'est en même temps un discours **sur** le discours, une énonciation **sur** l'énonciation." (Volochinov ,1929/2010). Ce dernier met en avant cette conjonction de "sur" et du "dans" évoqué plus tard par Bakhtine (1977 :161) est au cœur de la richesse énonciative du fait de la Représentation du Discours Autre ; désormais RDA. Selon Volochinov et Bakhtine, la RDA est un dire sur un dire. C'est pourquoi Authier Revuz la considère comme "une partie prenante de la pratique langagière et comme secteur spécifique du fonctionnement méta discursif" (Authier,2020,3)

L'étude novatrice de Volochinov sur la RDA montre que la RDA est un discours sur le discours ; est une réflexion méta langagière, et un discours dans le discours ; est une hétérogénéité (altérité) du discours traversé par un autre.

Donc, la RDA est un dire sur un dire articulant deux actes d'énonciation, dont l'un est représenté par l'autre, cet "étagement" (Authier Revuz, 2020,34) intra langagier que Authier Revuz appelle métalangage. Selon la linguiste le statut méta

langagier de la RDA s'articule sur trois plans :

- De la structure sémiotique
- De la pratique discursive
- De l'expérience subjective

Au cœur de l'évolution des recherches en linguistique et sociolinguistique, le concept discours rapporté, désormais DR a évolué d'un simple outil linguistique obéissant à un principe de transformation morphosyntaxique et de dérivation à toute représentation du discours autre. Grace aux phénomènes du dialogisme, le champ d'étude du DR s'est élargi à toutes formes du discours autre dans le discours (RDA¹). Ce dernier est introduit et définit par Authier Revuz, comme « L'ensemble des formes par lesquelles on peut, dans « le discours en train de se faire », renvoyer à un autre discours. » (Authier,2001,202).

L'auteur souligne aussi le fait essentiel concernant toutes les formes de la RDA, à savoir qu'elles représentent non pas une phrase, ou un énoncé, mais un acte d'énonciation.

Authier Revuz a remplacé la nomination du DR par RDA pour deux raisons :

La première raison est l'inadéquation du verbe rapporté ; selon Authier Revuz, on ne rapporte pas toujours des discours réels. En effet, le discours peut être imaginaire ou hypothétique (4), futur (1) et (2) ; ce qui a été dit, ce qui n'a pas encore été dit, ce qu'il sera dit, ce qui pourra être dit, ce qui n'a jamais été dit (2) et (3).

Exemples du discours futurs :

(1) : Titre : LE PLJ NE **PRÉSENTERA** PAS DE CANDIDAT « Sellal n'avait pas à annoncer la candidature de Bouteflika » (El Watan :26/02/2014)

(2) : Certains **diront** pourquoi user du pluriel lorsqu'il s'agit que de Bouteflika, mais ils ignorent ou feignent d'ignorer qu'on n'est pas devant l'expression d'un hégémonisme monarchique où le chef a les pleins pouvoirs- la faible condition physique de cet homme le prouve largement – mais devant un coup de force d'une cohorte prétorienne qui a à cœur de défendre des intérêts

bassement personnels pour sauver tout le régime ou ce qui reste de l'oligarchie régnante depuis 1962. (El Watan :05/03/2014)

Discours niés exemple :

(3) : Une thèse que n'a pu nier le Premier ministre lui-même : « Le Président jouit de toutes ses facultés intellectuelles. Mais même lorsqu'il a eu des soucis de santé, les institutions on continue de fonctionner. » (El Watan : 24/02/2014)

Discours hypothétiques :

(4) : Des jeunes de la ville ont d'emblée posté, hier, une photo sur Facebook pour donner un avant-goût de ce qu'ils mijoteraient, brandissant une banderole sur laquelle on peut lire : « Errais tab djnanou » (El Watan :01/03/2014)

La deuxième raison est le secteur méta langagier ; avec sa spécificité, le discours autre qui se démarque du discours d'autrui. Cette deuxième spécificité du discours

montre que le fait rapporté est autre que celui qui est en train de se faire. Le métalangage selon, Rey Débove est formel, logique et construit. Il permet un étagement interne (la langue parle d'elle-même).

2.1 Caractéristiques de la Représentation du Discours Autre

La RDA est un acte d'énonciation ayant comme référent un autre acte d'énonciation, autrement dit ; il y a une articulation méta langagière de deux actes d'énonciations distincts ; un fait énonciatif complexe au niveau de la forme qu'à celui du sens qu'il va produire en discours ; l'idée de "sur" et de "dans" de Volochinov. L'idée de "dans » ; il s'agit de l'Hétérogénéité et d'Altérité. L'idée de "sur" c'est le métalangage/métadiscours.

Jacqueline Authier-Revuz pose trois conditions nécessaires, pour classer un énoncé dans le champ de la RDA :

D'abord, la présence d'un « trait sémantique du dire » (Authier, 2001). Cependant, il existe des verbes introducteurs polysémiques.

Ensuite, il faut que le discours contienne « une information

minimale sur le contenu du dire »
 (Ibid).

Enfin, il faut que l'acte d'énonciation d'origine, ne coïncide pas avec l'acte d'énonciation du discours citant.

Ainsi, en se basant sur la présence de ces trois traits, nous admettons que (5), (6) et (7) relèvent de la RDA :

(5): « Nous nous posons la question de savoir qui va gouverner à la place de Bouteflika après l'élection », a indiqué le président du MSP, Abderrazak Makri. (El Watan :24/02/2014)

(6) : Les commentaires fausement rassurants du Premier ministre à Oran sur le message du Président, à l'occasion de la Journée du chahid, coïncidant avec le 18 février, incitent, finalement, à la réflexion sur l'identité de son auteur ! « *Vous avez certainement reconnu son style* », a avancé le Premier ministre, avec un léger sourire narquois. (El Watan :24/02/2014)

(7) : « Nous prendrons la position adéquate dès la publication par le Conseil constitutionnel de la liste des candidats retenus. Nous soutiendrons le candidat dont le programme répond à nos orientations. Dans le cas contraire, nous opterons pour le bulletin blanc », a expliqué, hier, Mohamed Saïd lors d'une conférence de presse animée au siège de son parti, à l'issue de la réunion du bureau national. (El Watan :24/02/2014)

Puisque, les séquences ci-dessus ont : un trait de dire (a indiqué, a avancé, a expliqué), une information minimale sur le sens c'est « de savoir qui va gouverner à la place de Bouteflika après l'élection » (5), « vous avez certainement reconnu son style » (6), « la prise de position adéquate et soutenir le candidat dont le programme répond à leur orientations » (7) et que l'acte d'énonciation d'origine ne coïncide pas avec l'acte d'énonciation du discours citant.

2.2 Formes de la Représentation du Discours Autre

L'étude du discours rapporté, en grammaire traditionnelle, se limite aux trois formes DD, DI, DIL et exclut dans son champ d'étude le DDL, la modalisation autonymique et toutes formes de l'hétérogénéité montrée. Authier considère que c'est une description appauvrissante du champ de la RDA. Cette dernière a trois formes qui reposent sur :

-Le statut sémiotique comme l'autonymie

-Syntaxe phrastique et inter phrastique qui repose sur l'anaphore des verbes, des noms ; sur le lexique, les verbes de paroles. Ce qu'on appelle le statut grammatical

-Statut énonciatif : Les marques d'encrages énonciatives.

Alors, Authier Revuz repartit les formes marquées univoques de la RDA ; c'est-à-dire les formes explicites, selon trois degrés :

D'abord, les propos rapportés en mention. Deuxièmement, les propos rapportés d'une manière paraphrasée par le rapporteur. Enfin, la modalisation en discours second soit au plan du contenu ou du mot, en utilisant les formules : « selon X »

(8), « pour X » (9) « comme dit X », etc.

(8) : Selon lui, la fermeture d'Al Atlas TV est une atteinte à la liberté d'expression. (El Watan :25/03/2014)

(9) : Pour Bouacha, seul Ali Benflis est apte à donner un second souffle à notre pays. (El Watan : 11/03/2014)

Les formes marquées non univoques dont le repérage nécessite une interprétation personnelle de la part du récepteur. Elle présente, une marque qui doit être interprétée comme correspondant au renvoi à un autre discours. Ces formes regroupent le discours direct libre et les formes bi vocales ou discours indirect libre qui peuvent renvoyer à l'ironie, l'allusion, des stéréotypes, etc.). Celles-ci comme dans l'îlot textuel, utilisent la modalisation autonymique ou le mot peut être utilisé à la fois en usage et en mention.

Il s'agit, alors d'une conception élargie du DR qui englobe toute représentation du discours autre : le discours direct libre (DDL), les formes modalisées, les formes bi

vocales et aux autres formes : formes mixtes, formes sur marquées, formes de distanciations, etc. Leur classement s'avère complexe et encore plus complexe dans le discours journalistique, en contexte multilingue et multiculturel comme l'a si bien démontré Greta Komur-Thilloy (2010).

Du fait que le journal est fait pour une grande partie d'opinions et d'informations qui viennent d'autres personnes, il constitue le lieu par excellence où nous pouvons trouver des formes de RDA.

Notre étude ne se limite pas toutefois à ses trois formes, nous traitons aussi celles difficilement classables que l'on rencontre dans le genre journalistique. C'est aussi la raison pour laquelle nous emploierons plus fréquemment le terme de RDA, qui renvoie au champ d'étude plus large que celui du « discours rapporté stricto » (Komur-Thilloy, 2010,65).

Tout acte de représentation d'un discours autre peut être décrit par un ensemble de facteurs, que l'on peut rassembler dans un schéma. Nous présenterons ici le schéma proposé par Jacqueline Authier-Revuz (1993,10) pour les formes de

DR avec les nouvelles abréviations qu'elle utilise depuis 2000. Conçu pour les formes de DR au sens strict, le schéma nous semble valable pour l'ensemble de la RDA.

Jusqu'en 2000, Authier a utilisé, à la place d'A (Acte d'énonciation) et de E (énoncé), respectivement les symboles E (acte d'énonciation) et M (message). En tenant compte de ces modifications.

Rapporté, ou plutôt représenter un discours autre c'est produire une image d'un acte d'énonciation *a* par un nouvel acte d'énonciation *A*. L'énoncé *E*, produit dans cette nouvelle situation d'énonciation (*SIT*), a pour objet l'image de l'acte d'énonciation *a* (avec ses paramètres à elle) et de l'énoncé *e*. La représentation de l'image de l'acte *a* et de tous ses paramètres *sit* (*l, r, t, loc*) trouve normalement son expression dans la partie de *E* que nous avons appelée *segment présentateur*. La représentation de l'image de *e*, quant à elle, trouve son reflet dans la partie de *E* appelée *segment présenté*. Illustrons cela par un exemple :

(10) : « Si le chef de l'Etat

était capable de gouverner, il annoncerait lui-même son intention de candidature », a commenté de son côté l'ancien parlementaire FFS, Mohand Arezki Ferrad, qui s'est prononcé sur une chaîne privée. (El Watan :24/02/2014)

Dans (10), le segment présenté « Si le chef de l'État était capable de gouverner il annoncerait lui-même son intention de candidature » constitue une image de l'énoncée ; le segment présentateur. La scène s'est déroulée sur une chaîne privée l'ancien parlementaire Mohand Arezki Ferrad s'adresse à tous les téléspectateurs, constitue l'image de l'acte d'énonciation d'origine *a* avec ses paramètres Sit : *l* (Mohand Arezki Ferrad), *r* (les téléspectateurs), *t* (temps verbal (passé), *loc* (sur une chaîne privée). L'union du segment présentateur et du segment présenté, c'est-à-dire l'union de la représentation de l'image de *e* et de la représentation de l'image de *a* (avec ses paramètres sit), donne une construction en RDA.

Avant que L produise à l'oral ou à l'écrit, une image de l'acte

d'énonciation *a*, elle se fait d'abord une *image cognitive mentale* de la situation de l'acte d'énonciation et de l'énoncé qui est produit et c'est à partir de cette image *mentale* qu'il produit son image *verbale*, qui constitue la RDA, sous forme d'une construction DD, DI, DIL ou sous une autre forme. Le segment présentateur et le segment présenté correspondent dans cette perspective à une représentation personnelle et donc fatalement *subjective* de l'acte d'énonciation d'origine ainsi que de l'énoncé produit.

2.3 Frontière interne de la représentation du discours autre

Jacqueline Authier-Revuz propose trois oppositions qui structurent la RDA à l'intérieur, pour ensuite examiner l'idée d'un continuum entre les différentes formes de RDA.

2.3.1 Première opposition

La première opposition est celle entre « discours rapporté stricto sensu » et la « modalisation du dire par renvoi à un discours autre, source » ou la « modalisation en discours second » (Authiez. 2001,194).

Il s'agit là de deux types de formes de RDA, qui mettent en place un rapport différent au discours autre, d'un point de vue syntactico-sémantique.

Le discours rapporté *stricto sensu* englobe, nous l'avons précisé, les formes canoniques du DR : le DD, le DI et le DIL. Dans le discours rapporté *stricto sensu* l'acte d'énonciation *a* est l'objet du discours, « c'est « ce dont » parle le locuteur-rapporteur » (Authier, 2001,194).

En voici quelques exemples : DD dans (5), DI dans (11), DIL dans (6) :

(5) : « Nous nous posons la question de savoir qui va gouverner à la place de Bouteflika après l'élection », a indiqué le président du MSP, Abderrazak Makri. (El Watan :24/02/2014)

(11) : Al Arabiya.net, site de la chaîne d'information continue basée à Dubaï, estime que la candidature de Bouteflika divise la classe politique en Algérie. (El Watan : 27/02/2014)

(6) : Les commentaires faussement rassurants du Premier ministre à Oran sur le message du Président, à l'occasion de la Journée du chahid, coïncidant avec le 18 février, incitent, finalement, à la réflexion sur l'identité de son auteur ! « *Vous avez certainement reconnu son style* », a avancé le Premier ministre, avec un léger sourire narquois. (El Watan :24/02/2014)

Alors, La modalisation en discours second couvre des formes de RDA qui sont marquées par des expressions comme ; pour *I*, selon *I*, d'après *I* : exemple (12) et (13). Dans la modalisation, l'acte d'énonciation *a* n'est plus objet du discours (de *E*), mais ce « avec quoi » ou « d'après quoi » (Authier, 2001, 194).

(12) : **Pour eux**, ils sont bouetflikien par instinct et calcul. (Le Quotidien d'Oran : 22/03/2014)

(13) : **Selon lui**, « *l'indépendance de la justice n'existe que dans les textes en Algérie* ». (Le Quotidien d'Oran : 23/03/2014)

Le locuteur-rapporteur produit l'énoncé E, ce sur quoi s'appuie l'énoncé E :

Algérie par la psychologie, plus que par la stratégie et le politique. (Le Quotidien d'Oran : 15/04/2014)

2.3.2 Deuxième opposition

La deuxième opposition est celle qui distingue les formes de RDA selon la manière dont le locuteur communique l'énoncé : soit il présente le *contenu* de l'énoncé *e*, soit il en présente *l'expression*. Le premier cas se réalise à travers des mots « dont il est fait d'usage » via une opération de paraphrase. Elle donne les formes de DI (*l* a dit que X) ; (11).

(14) : Visiblement sceptiques, bon nombre d'entre eux **estiment**, sans détour, **que** « les jeux sont manifestement faits et l'issue du scrutin est connue d'avance ». (El Watan :03/04/2014)

Et les formes de **modalisation en discours second** (selon *l*, X, etc.).

(15) : **Selon** les tenants de cette école, le conflit froid avec le Maroc, la question du Sahara et beaucoup d'autres choses s'expliquent en

Le deuxième cas de RDA se réalise à travers des mots dont il fait « mention » via l'autonymie (16). Elle donne les formes de DI (*l* a dit que : « X ») et les formes dites « de modalisation autonymique » (16) ou « Modalisation autonymique au discours second » (17).

(16) : Louisa Haroun, elle, débutera sa campagne électorale de la ville d'Annaba. Berceau autant de l'industrie sidérurgique, des « **gueules noires** », d'une importante classe de syndicalistes, que de tous les espoirs déçus d'Algériens qui partent de cette ville tenter leur chance ailleurs en Europe en s'embarquant dans de faméliques embarcations, Annaba a été en fait le creuset de l'éducation de Haroun. (Le Quotidien d'Oran :23/03/2014)

(17) : **Selon** notre

interlocutrice, l'ONG s'est contentée d'envoyer seulement « **une petite équipe d'analystes, composée de quatre personnes** ». (El Watan :02/04/2014)

Le choix de telle ou telle forme témoigne d'une prise de position énonciative du locuteur : la volonté de s'identifier à la parole de l'autre ou au contraire de s'en distancier, la volonté de rapporter le contenu en gros, en résumé ou, au contraire, de montrer explicitement, pour les raisons diverses, les mots de l'autre.

2.3.3. Troisième opposition

Une autre opposition qui structure le champ de RDA est celle entre les formes *marquées* et les formes *interprétatives*.

Cette opposition est la moins tranchée et de ce fait la distinction entre les deux types de formes ne peut trouver, d'un côté, les formes dotées de marquage maximal signifiant l'emprunt (celles avec guillemets, comme discours direct, modalisation autonymique avec un commentaire explicite). De l'autre côté, les formes exigeant un travail

interprétatif avec un marquage d'emprunt zéro (par exemple les allusions). Entre ces deux pôles extrêmes, on trouve tant de formes avec un marquage d'emprunt de degré plus ou moins important. C'est le cas des formes de discours indirect, de modalisation en discours second, de modalisation autonymique marquées par des guillemets ou des italiques.

Voir exemple ci-dessous :

(18) : C'est fait pour déstabiliser les dernières convictions de ceux qui croient que l'opposition est le chaos et **que « bien portant imaginaire »** est la sécurité et la stabilité. Terrible et fracassant parce que, et seulement parce que, cet homme est des « **leurs** », de leur clan, camp et régime. (Le Quotidien d'Oran :12/04/2014)

3. Conclusion :

Au terme de cette contribution, nous confirmons que les descriptions données par la grammaire traditionnelle restent limitées voir insuffisantes ; le DD est considéré comme « fidèle » et

« simple » ; qu'il rapporte fidèlement les propos de l'autre. Cependant, le DD n'est pas simple, il est plus complexe que le DI, il n'est ni objectif, ni fidèle, même lorsqu'il cite textuellement ce qui n'est pas le cas, car il se caractérise par l'autonymie non la textualité. Il n'est pas objectif puisque, il reprend le texte d'un énoncé non l'acte d'énonciation. En plus, Le choix de telle ou telle forme témoigne d'une prise de position énonciative du locuteur.

Dans une perspective plus large que celle définit par la grammaire, le discours rapporté est, donc une activité de reformulation de forme et de sens, une opération méta langagière qui n'est pas sans conséquences ; elle peut effacer des dits, altérer des propos.

Ainsi, dans le cadre de la didactique des langues, nous recommandons d'envisager de faire acquérir à un public d'apprenants avancés les subtilités du discours rapporté avec toutes les nuances sémantiques que cela suppose.

4. Liste Bibliographique :

• Livres :

- Authier-Revuz, J. (2001). La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène. Le discours rapporté dans tous ces états. Bruxelles.
- Authier-Revuz, J. (2020). La représentation du discours autre, Edité par Frank Neveu, Volume5.De Gruyter
- Bakhtine, M. (1977). Le marxisme et la philosophie du langage. Paris, Minuit.
- Komur-Thilloy, G. (2010). Presse écrite et discours rapporté, Orizons, Paris.
- Volochinov V, N. (1929/2010), Maxime et philosophe du langage, nouvelle traduction par P. Seriot et L. Tytkowski, préface de P. Sériot, Limoges, Lambert-Lucas

• Article du Journal :

- Authier-Revuz, J. (1978). « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques à partir des traitements proposés. » DRLAV, n 1.
- Authier-Revuz, J. (1993). « Repères dans le champ du discours rapporté (11). » L'information grammaticale n°56, PP.10-15.

• **Article de séminaire :**

- Authier-Revuz, J. (2000). « Le fait autonymique : Langage, discours-quelques repères ». In : actes de colloque : Le fait autonymique dans les langues et les discours-SYLED, Université de la Sorbonne Nouvelle. Paris
- **Sites web :**
- Authier-Revuz, J. (2020). La représentation du discours autre, Edité par Frank Neveu, Volume5.De Gruyter, <http://www.academia.edu> (consulté le 20/07/2020)

5. Annexes :

Les quotidiens d'El Watan du :
 24/02/2014
 26/02/2014
 27/02/2014
 01/03/2014
 05/03/2014
 11/03/2014
 25/03/2014

¹ RDA : Concept et abréviation proposés de Jacqueline Authier-Revuz, In: L'Information Grammaticale, N. 55, 1992. pp. 38-42, dans son article qui s'intitule Repères « dans le champ du discours rapporté » et en 2019 dans son ouvrage « La Représentation du Discours Autre : Principes pour une description » dans la collection ILE.